

Association Handiparentalité : reconnaissance, partage et besoins. Loi 1901

## Bulletin d'adhésion

<ul> <li>□ Adhésion de 10€ pour devenir adhérent</li> <li>□ Adhésion de 23€ pour devenir membre bienfaiteur</li> <li>(Cotisation valable 12 mois, jusqu'au même mois de l'année suivante)</li> </ul>
<u>Vos coordonnées</u> (en majuscule) :
□ Nom
□ Prénom
□ Adresse
□Région
□Téléphone
□ Mail (merci de l'écrire de manière lisible)
<u>Je souhaite recevoir mon reçu par:</u>
□Mail
Courrier postal
□Je ne souhaite pas de reçu
Je suis:  □ Un parent handicané. □ Un conjoint d'une personne en cituation de handican
<ul> <li>□ Un parent handicapé</li> <li>□ Un conjoint d'une personne en situation de handicape</li> <li>□ Un futur parent handicapé</li> <li>□ En projet d'enfant</li> <li>□ Un professionnel</li> </ul>
□ Quelqu'un qui souhaite vous soutenir □ Autre (merci de préciser)
- Quelqu'un qui sounaite vous soutenii - Autre (merci de preciser)
Je souhaite apporter des précisions :
Paiement par chèque à l'ordre de l'association Handiparentalité, à adresser à:  Association Handiparentalité  Hôtel de Ville
33 route de Gascogne
33490 Saint-Maixant

A bientôt!

<sup>\*</sup> Possibilité de payer en ligne

<sup>\*</sup> Ecrivez-nous (contact@handiparentalite.org et à florence@handiparentalite.org) ou appeleznous (06.18.39.79.11) pour nous poser vos questions et pour nous demander de la documentation, nos magazines, l'inscription à la newsletter, l'inscription au groupe privé Facebook, la mise en relation avec une maman-relais ou un professionnel...